

Commune de Trignac

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 25 juin 2025

DEL_20250625_34

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29

21

26

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND
Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT - Magali MACE
Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS
Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Françoise HAFFRAY
Didier NOUZILLEAU

Objet :

**Mise à jour du
tableau des
emplois
-
Campagne
Pérennisation des
emplois précaires
2025**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

26 juin 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Marjorie GARCIA a donné son pouvoir à Stéphanie BURNEL
- David PELON a donné son pouvoir à Didier NOUZILLEAU
- Cécile NICOLAS a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY

Et que la convocation avait été faite le

18 juin 2025

Absents : Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

M. Eric MEIGNEN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé de la résorption des emplois précaires menée par la Municipalité depuis plusieurs années, il est proposé de créer 8 postes (3 postes d'adjoints techniques et 5 postes d'adjoint d'animation) se composent comme suit.

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le
ID : 044-214402109-20250625-DEL_20250625_34-DE

SLO

Filière	Grade	Cat.	Temps de travail ETP	Temps travail hebdo poste	Service	Motif	Nombre poste
Technique	Adjoint technique	C	85 %	29,75	Restauration et entretien des bâtiments	Résorption des emplois précaires	3
Animation	Adjoint d'animation	C	90 %	31,5	Enfance-Jeunesse	Résorption des emplois précaires	3
Animation	Adjoint d'animation	C	80 %	28,0	Enfance-Jeunesse	Résorption des emplois précaires	2

Les besoins de ces temps de travail se sont confirmés depuis plus de 4 ans et s'avèrent essentiels pour le fonctionnement des services de la collectivité. Pendant cette période de 4 ans et plus, ces postes ont été occupés par des agents en contrat horaire ou indiciaire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 83-54 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

Vu le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac,

Considérant la volonté de M. le Maire de résorber les emplois précaires

Considérant le souhait de M. le Maire de pourvoir répondre au besoin du fonctionnement des services de façon pérenne

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission administration générale en date du 2 juin 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : D'acter la création de 8 postes dont 3 d'adjoints techniques à temps non complet et 5 d'adjoints d'animation à temps non complet comme détaillés ci-dessus.

Article 2 : De modifier le tableau des emploi budgétaires de la Ville de Trignac tel que décrit ci-dessus,

Article 3 : De dire que la dépense est prévue au budget de la ville, Chapitre 012- Charges de personnels et frais assimilés

Article 4 : d'autoriser le Marie ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	1

 Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 27/06/2025 Préfet le :

Reçu en préfecture le 27/06/2025 Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié le

ID : 044-214402109-20250625-DEL_20250625_34-DE



Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le



ID : 044-214402109-20250625-DEL_20250625_34-DE